



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

Point 132 a) de l'ordre du jour

**Financement des activités qui découlent  
de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :  
Mission d'observation des Nations Unies  
pour l'Iraq et le Koweït**

## **Budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004**

**Rapport du Secrétaire général**

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés .....	1-3	3
II. Ressources nécessaires .....	4	6
A. Ressources financières .....		6
B. Ressources humaines .....		7
III. Analyse des variations .....	5-20	8
IV. Décisions devant être prises par l'Assemblée générale .....		12



## Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, dont le montant s'élève à 54 004 100 dollars, y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 25 000 dollars.

Ce montant permettra de financer le déploiement de 198 observateurs militaires, 909 membres des contingents, 71 fonctionnaires internationaux et 175 agents recrutés dans le pays.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire va du 1er juillet au 30 juin)

Catégorie de dépenses	1er juillet 2001- 30 juin 2002 (dépenses)	1er juillet 2002- 30 juin 2003 (montants répartis)	1er juillet 2003- 30 juin 2004 (prévisions de dépenses)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	22 333,5	18 880,6	20 920,6	2 040,0	10,8
Personnel civil	13 608,7	15 736,8	15 169,5	(567,3)	(3,6)
Dépenses opérationnelles	12 693,5	15 955,8	17 889,0	1 933,2	12,1
<b>Montant brut</b>	<b>48 635,7</b>	<b>50 573,2</b>	<b>53 979,1</b>	<b>3 405,9</b>	<b>6,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 861,5	2 227,9	2 055,8	(172,1)	(7,7)
<b>Montant net</b>	<b>46 774,2</b>	<b>48 345,3</b>	<b>51 923,3</b>	<b>3 578,0</b>	<b>7,4</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	46,7	2 767,4	25,0	(2 742,4)	(99,1)
<b>Total</b>	<b>48 682,4</b>	<b>53 340,6</b>	<b>54 004,1</b>	<b>663,5</b>	<b>1,2</b>

<sup>a</sup> Les montants répartis pour l'exercice 2002/03 comprennent des contributions volontaires en nature ponctuelles, dont il a été fait état lors d'exercices antérieurs. Les prévisions de dépenses pour 2003/04 comprennent des contributions volontaires en nature renouvelables.

### Ressources humaines

Catégorie de personnel	Postes approuvés (2002/03)	Postes proposés (2003/04)	Variation nette
Observateurs militaires	195	198	3
Contingents	904	909	5
Personnel international	67	71	4
Personnel recruté dans le pays	168	175	7

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats escomptés**

1. La Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) a été créée par la résolution 689 (1991) du Conseil de sécurité. Son mandat a été élargi plus tard par la résolution 806 (1993). Dans une lettre datée du 3 octobre 2002 (S/2002/1109) adressée au Secrétaire général, le Président du Conseil a indiqué qu'après avoir réexaminé la question de savoir s'il fallait maintenir la MONUIK et ses modalités de fonctionnement ou y mettre fin, les membres du Conseil avaient approuvé la recommandation du Secrétaire général en faveur du maintien de la Mission. Le Conseil a également décidé, conformément à la résolution 689 (1991), de reprendre une nouvelle fois l'examen de la question le 6 avril 2003 au plus tard.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir rétablir la paix et la sécurité entre le Koweït et l'Iraq.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après :

**Composante 1 : Composante militaire**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.1 Respect de la frontière internationale entre le Koweït et l'Iraq	<p>Pas de violation grave de la zone démilitarisée</p> <p>Diminution du nombre de plaintes de part et d'autre</p>	<p>1 552 jours de patrouille terrestre</p> <p>2 088 heures de patrouille aérienne</p> <p>2 920 heures de patrouille maritime</p> <p>Neutralisation de 150 engins explosifs non explosés</p> <p>Surveillance radar permanente du secteur maritime</p> <p>Contrôles de sécurité quotidiens aux six postes frontière</p> <p>Consultations et réunions de liaison périodiques avec les parties</p> <p>Facilitation des mesures de confiance entre les parties</p> <p>Facilitation du rapatriement de biens koweïtiens</p>
<p><i>Facteurs externes</i> : L'Iraq et le Koweït devront continuer de collaborer dans le cadre de l'appui à la Mission. Aucune grave restriction à la liberté de mouvement du personnel de la MONUIK ne devra être imposée.</p>		

**Composante 2 : Appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
2.1 Efficacité et efficacité accrues de l'appui apporté à la Mission	Degré élevé de satisfaction des services auxquels l'appui est fourni, exprimé par le chef de mission et le chef d'état-major dans le cadre d'une enquête de satisfaction	<p>Gestion de 246 membres du personnel civil</p> <p>Gestion de 1 107 militaires</p> <p>Rénovation de 25 % des bâtiments</p> <p>Transport de troupes, de personnel et de matériels sur 1 150 000 km par camion de moyen tonnage</p> <p>Réseaux de communication et de transmission de données opérationnels en permanence et alimentation continue en électricité pendant la durée de l'exercice</p> <p>2 inspections du matériel appartenant aux contingents</p> <p>Fourniture de services médicaux et sanitaires en permanence</p> <p>Formation de 800 membres du personnel aux procédures de lutte contre l'incendie</p> <p>Gestion de 20 contrats</p> <p>Émission de 500 bons de commande</p> <p>8 inspections d'aéronefs</p> <p>Entretien de 422 véhicules</p> <p>Formation de 32 fonctionnaires dans des domaines spécialisés, administratifs et techniques</p> <p>8 opérations de relève/rapatriement de troupes</p>
<p><i>Facteurs externes :</i></p> <p>Les parties devront laisser toute liberté de mouvement au personnel et aux fournisseurs de la MONUIK. Les fournisseurs devront pouvoir livrer les biens et assurer les services conformément aux stipulations des contrats.</p>		

## II. Ressources nécessaires

### A. Ressources financières

#### 1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire va du 1er juillet au 30 juin)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montants	Prévisions	Variation	
	(2001/02)	répartis	de dépenses	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	6 852,8	3 558,6	6 213,6	2 655,0	74,6
Contingents	15 480,7	15 322,0	14 707,0	(615,0)	(4,0)
Police civile	–	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
<b>Personnel civil</b>					
Personnel international <sup>a</sup>	6 703,4	8 092,1	8 047,5	(44,6)	(0,6)
Personnel recruté dans le pays <sup>b</sup>	6 905,3	7 644,7	7 122,0	(522,7)	(6,8)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel temporaire	43,6	–	25,0	25,0	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	137,8	122,2	196,6	74,4	60,9
Installations et infrastructures	2 840,5	4 023,6	4 611,4	587,8	14,6
Transports terrestres	3 232,0	4 547,0	4 481,0	(66,0)	(1,5)
Transports aériens	3 202,7	3 150,0	3 267,2	117,2	3,7
Transports maritimes	32,0	40,2	40,2	–	–
Transmissions	683,7	1 167,6	1 844,6	677,0	58,0
Informatique	416,4	669,8	1 230,5	560,7	83,7
Services médicaux	42,4	39,0	44,6	5,6	14,4
Matériel spécial	17,3	47,2	–	(47,2)	(100,0)
Fournitures, services et matériel divers	2 045,1	2 149,2	2 147,9	(1,3)	(0,1)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
<b>Total brut</b>	<b>48 635,7</b>	<b>50 573,2</b>	<b>53 979,1</b>	<b>3 405,9</b>	<b>6,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 861,5	2 227,9	2 055,8	(172,1)	(7,7)
<b>Total net</b>	<b>46 774,2</b>	<b>48 345,3</b>	<b>51 923,3</b>	<b>3 578,0</b>	<b>7,4</b>

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>c</sup>	46,7	2 767,4	25,0	(2 742,4)	(99,1)
<b>Total</b>	<b>48 682,4</b>	<b>53 340,6</b>	<b>54 004,1</b>	<b>663,5</b>	<b>1,2</b>

<sup>a</sup> Les montants pour 2003/04 et 2002/03 ont été établis sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 %.

<sup>b</sup> Le montant pour 2003/04 a été établi sur la base d'un taux de vacance nul alors que celui de 2002/03 reposait sur un taux de vacance de 5 %.

<sup>c</sup> Le montant pour 2003/04 tient compte d'une contribution du Gouvernement koweïtien estimée à 25 000 dollars.

## 2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

4. Les montants prévus au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome qui sont compris dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 se répartissent comme suit :

Catégorie de dépenses	Montant (en milliers de dollars É.-U.)
Matériel majeur	413,8
Soutien logistique autonome	—
<b>Total</b>	<b>413,8</b>

## B. Ressources humaines

### 1. Personnel militaire et de police

	Effectif autorisé (2002/03)	Effectif proposé (2003/04)	Variation nette
Observateurs militaires	195	198	3
Contingents	904	909	5

## 2. Personnel civil

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
<b>Bureau du commandant de la Force</b>											
Effectif autorisé 2002/03	1	1	4	1	–	3	–	<b>10</b>	12	–	<b>22</b>
Effectif proposé 2003/04	1	2	4	1	–	3	–	<b>11</b>	11	–	<b>22</b>
<b>Division de l'administration</b>											
Effectif autorisé 2002/03	–	1	4	4	43	5	–	<b>57</b>	156	–	<b>213</b>
Effectif proposé 2003/04	–	1	4	5	45	5	–	<b>60</b>	164	–	<b>224</b>
<b>Total</b>											
Effectif autorisé 2002/03	1	2	8	5	43	8	–	<b>67</b>	168	–	<b>235</b>
Effectif proposé 2003/04	1	3	8	6	45	8	–	<b>71</b>	175	–	<b>246</b>
<b>Variation nette</b>	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>	<b>2</b>	–	–	<b>4</b>	<b>7</b>	–	<b>11</b>

## III. Analyse des variations<sup>1</sup>

### *Explication*

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui résultent des règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variation dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple mesures visant à réduire les effectifs ou les moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liés à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	2 655,0	74,6 %

• **Paramètres budgétaires : modification du taux de l'indemnité de subsistance (missions)**

5. Des crédits supplémentaires sont demandés en raison de la révision à la hausse du taux de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passé de 40 à 77 dollars par jour dans la zone démilitarisée à compter du 1er avril 2002.

6. Les prévisions de dépenses tiennent compte de l'augmentation du nombre d'observateurs militaires, qui passe de 195 à 198. L'augmentation des effectifs facilitera l'intégration des composantes militaire et civile au sein de la Section des communications et de l'informatique, de la Section des transports et de la Section du soutien génie.

	<i>Variation</i>	
<b>Contingents</b>	(615,0)	(4,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

7. La réduction des ressources nécessaires s'explique par la diminution des versements au titre du matériel appartenant aux contingents, dont une partie sera entièrement remboursée avant le début de la période couverte par le présent projet de budget.

8. Le montant prévu tient compte du recrutement de cinq nouveaux membres des contingents (1 spécialiste de la sécurité aérienne et 4 membres des équipes de secours), dont les effectifs passent de 904 à 909. Cette augmentation des effectifs fait suite aux recommandations formulées par le spécialiste de la sécurité aérienne du Siège à l'issue de la mission qu'il a effectuée à la MONUIK en février 2002, dans lesquelles il préconise notamment des mesures visant à améliorer la capacité d'intervention et de protection contre l'incendie dans les opérations aériennes de la Mission.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel international</b>	(44,6)	(0,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

9. La diminution des ressources demandées résulte de l'ajustement des montants prévus au titre des traitements et des dépenses communes de personnel pour refléter le niveau réel du personnel de la mission, certains postes ayant été pourvus à un niveau inférieur au niveau autorisé.

10. Il est en outre proposé de créer quatre postes supplémentaires, l'effectif passant de 67 à 71, comme suit : a) un poste de Commandant adjoint de la Force (classe D-1), afin de rendre le commandement et le contrôle opérationnels de la Force plus efficaces et d'exercer les fonctions du Commandant de la Force en l'absence de celui-ci; b) un poste de chef adjoint du génie civil (classe P-2), qui

remplacera le poste de l'agent du Service mobile qui exerce actuellement cette fonction; c) un poste d'assistant aux opérations aériennes (agent du Service mobile) qui remplacera le militaire précédemment chargé de ces fonctions, afin de permettre à l'administration de la Mission de suivre et de contrôler, sur les plans quantitatif et qualitatif, l'exécution des activités courantes se rapportant aux opérations aériennes à Koweït-City; d) un poste d'assistant de l'unité des carburants (agent du Service mobile), qui sera chargé de passer les commandes, de gérer la consommation et de tenir la comptabilité concernant les carburants et lubrifiants utilisés par la Mission. La création de ce poste contribuera à renforcer le contrôle de la gestion et à réduire le gaspillage.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté dans le pays</b>	(522,7)	(6,8 %)

• **Gestion : moyens révisés à la baisse, produits inchangés**

11. Les prévisions de dépenses au titre du personnel recruté dans le pays ont été réduites grâce à l'utilisation d'un barème des traitements qui reflète mieux le niveau du personnel de la Mission.

12. Il est en outre proposé de créer sept postes supplémentaires, les effectifs passant de 168 à 175, comme suit : a) trois postes à la Section du génie pour lui permettre d'assurer de façon satisfaisante l'entretien des patrouilleurs basés sur l'île de Warbah; b) un poste d'opérateur, à la Section des communications, qui sera chargé de l'entretien des pylônes dans la zone de la mission; c) un poste à la Section de l'informatique pour veiller au respect des normes de sécurité plus strictes qui seront appliquées lors de la mise en place de nouveaux systèmes informatiques; d) un poste pour renforcer le personnel actuellement chargé de la lutte contre l'incendie; et e) un poste à la Section des opérations aériennes pour que les activités de contrôle des mouvements puissent être assurées 24 heures sur 24.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire</b>	25,0	-

• **Gestion : moyens revus à la hausse, produits inchangés**

13. Le montant demandé doit permettre de financer le recrutement temporaire au niveau national d'un traducteur et d'un chauffeur en Iraq.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	74,4	60,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Siège qui se rendent à la Mission pour apporter l'appui technique nécessaire à la mise en place des systèmes Galaxy et Mercury, au cryptage des données vocales et des textes télécopiés et à la mise à niveau du Système du contrôle du matériel des missions.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructure</b>	587,8	14,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

15. Des ressources supplémentaires sont demandées pour acheter 21 générateurs en remplacement de ceux qui doivent être réformés ainsi que des générateurs de secours nécessaires en raison des fréquentes coupures de courant.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	117,2	3,7 %

• **Facteur externe : évolution des prix du marché**

16. L'augmentation des ressources prévue résulte essentiellement de la hausse du coût de l'assurance responsabilité civile.

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	667,0	58,0 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

17. Des crédits supplémentaires sont demandés pour financer la construction de pylônes de secours non haubanés pour éviter l'interruption des services de transmission.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	560,7	83,7 5

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

18. Des crédits supplémentaires sont demandés pour financer la mise à niveau des infrastructures informatiques de la Mission (remplacement de matériel et amélioration de la sécurité du système).

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	5,6	14,4 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

19. Des crédits supplémentaires sont demandés pour financer le remplacement de matériel usé et l'achat de nouveaux équipements de physiothérapie.

---

	<i>Variation</i>	
<b>Matériel spécial</b>	(47,2)	(100 %)

---

- **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

20. La Mission ne prévoit aucune dépense à cette rubrique.

#### **IV. Décisions devant être prises par l'Assemblée générale**

21. En ce qui concerne le financement de la MONUIK, l'Assemblée générale devra prendre les décisions suivantes :

a) **Ouverture, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, d'un crédit de 53 979 100 dollars, dont un montant net de 34 615 533 dollars, soit les deux tiers, devrait être financé par des contributions volontaires du Gouvernement koweïtien;**

b) **Mise en recouvrement du solde, soit 19 363 567 dollars, à raison de 1 613 630 dollars par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MONUIK.**

